

SEANCE DU 01 AVRIL 2021 A 20 HEURES 30

Convocation adressée individuellement à chaque conseiller pour la session du 01 avril 2021 à 20 h 30.

L'An deux mille vingt et un et le 01 du mois d'avril à 20 h 30, le Conseil Municipal régulièrement convoqué le 26 mars 2021, s'est réuni en séance ordinaire, sous la présidence de Mr Claude POLES, Maire.

Présents : POLES C. POLES F. CASTELL-LEVOT. SEUBE. MIRADA. PABICH. SART. CONSTANT. ARMENGOL. VIDAL-GUILLAMOT. LACOSTE.

Secrétaire de séance : POLES F.

APPROBATION DES COMPTES DE GESTION COMMUNE ET ASSAINISSEMENT

Monsieur le Maire expose aux membres du Conseil Municipal que les comptes de gestion pour l'année 2020 sont établis par Mme Edith BABOU, Mr Christian FARGEIX et Mme Karine REY, qui se sont succédés suite au regroupement des trésoreries au Service de Gestion Comptable de Condom.

Mr le Maire présente le compte de gestion de la commune :

Section Fonctionnement : les recettes s'élèvent à 317 415,88 €
les dépenses s'élèvent à 311 501,88 €
d'où un excédent de + 5 913,21 €

Section Investissement : les recettes s'élèvent à 16 436,00 €
les dépenses s'élèvent à 34 642,85€
d'où un déficit de - 18 206,85 €

Mr le Maire présente le compte de gestion de l'assainissement :

Section Fonctionnement : les recettes s'élèvent à 14 989,44 €
les dépenses s'élèvent à 7 064,38 €
d'où un excédent de + 7 925,06 €

Section investissement : Recettes d'opération d'ordre de 200,00 €
Dépenses 0,00 €
d'où un excédent de + 200,00 €

Monsieur le Maire les vise et certifie que les montants des titres à recouvrer et des mandats émis sont conformes à ses écritures, tant pour la commune que pour le compte annexe d'assainissement.

VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2020 COMMUNE

Après la lecture des comptes de gestion (Commune et Assainissement), Monsieur le Maire demande à Madame POLES Françoise, 1ère adjointe, de procéder à la lecture des comptes administratifs 2020 (Commune et Assainissement) puis quitte la salle du Conseil Municipal.

II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES		RECETTES	
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A	311 501,88	G	317 415,19
	Section d'investissement	B	34 642,85	H	16 436,00
		+		+	
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (002)	C		I	56 384,36
	Report en section d'investissement (001)	D		J	141 495,44
		=		=	
TOTAL (réalisations + reports)		= A+B+C+D	346 144,73	= G+H+I+J	531 730,99
RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (1)	Section de fonctionnement	E		K	
	Section d'investissement	F	91 600,00	L	
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F	91 600,00	= K+L	
RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	= A+C+E	311 501,88	= G+I+K	373 799,55
	Section d'investissement	= B+D+F	126 242,85	= H+J+L	157 931,44
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F	437 744,73	= G+H+I+J+K+L	531 730,99

DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap. / Art.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		E	K
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		F	L
16	Emprunts et dettes assimilés	900,00	
21	Immobilisations corporelles	90 700,00	

Le Conseil Municipal à 10 voix pour, vote le Compte Administratif 2020 «Commune» présenté par Mme Françoise POLES, 1ère Adjointe.

VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2020 ASSAINISSEMENT

II - PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section d'exploitation	A 7 064,38	G 14 989,44	G-A +7 925,06
	Section d'investissement	B	H 200,00	H-B +200,00

REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section d'exploitation (002)	C 5 884,00	I
	Report en section d'investissement (001)	D	J 46 245,00

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
TOTAL (réalisations + reports)		12 948,38 <small>P= A+B+C+D</small>	61 434,44 <small>Q= G+H+I+J</small>	+48 486,06 <small>= Q-P</small>

RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (2)	Section d'exploitation	E	K
	Section d'investissement	F	L
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F	= K+L

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
RESULTAT CUMULE	Section d'exploitation	12 948,38 <small>= A+C+E</small>	14 989,44 <small>= G+I+K</small>	+2 041,06
	Section d'investissement	<small>= B+D+F</small>	46 445,00 <small>= H+J+L</small>	+46 445,00
	TOTAL CUMULE	12 948,38 <small>= A+B+C+D+E+F</small>	61 434,44 <small>= G+H+I+J+K+L</small>	+48 486,06

Le Conseil Municipal à 10 voix pour, vote le Compte Administratif 2020 « Assainissement » présenté par Mme Françoise POLES, 1ère Adjointe.

RESULTATS DE CLOTURE DE L'EXERCICE

COMMUNE

FONCTIONNEMENT :

Excédent 2019 : 56 384,36 €
Excédent 2020 : 5 913,31 €
Résultat au 31/12/2020 : 62 297,67 €

INVESTISSEMENT :

Excédent 2019 : 141 495,44 €
Déficit 2020 : - 18 206,85 €
Résultat au 31/12/2020 : 123 288,59 €

Soit un résultat global de 185 586,26 €

ASSAINISSEMENT**FONTIONNEMENT :**

Déficit 2019 : - 5 884,00 €
 Excédent 2020 : 7 925,06 €
 Résultat au 31/12/2020 : 2 041,06 €

INVESTISSEMENT :

Excédent 2019 : 46 245,00 €
 Excédent 2020 : 200,00 €
 Résultat au 31/12/2020 : 46 445,00 €

Soit un résultat global de 48 486,06 €

VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2021 COMMUNE ET ASSAINISSEMENT

Monsieur le Maire regagne la salle du Conseil Municipal et présente le budget primitif 2021.

Commune :

Le Conseil Municipal statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2020, constatant que le Compte Administratif faisait apparaître :

- un excédent de fonctionnement cumulé de.....62 297,67 €
 - un excédent d'investissement de.....123 288,59 €
 - un déficit des restes à réaliser de.....91 600,00 €
 - soit un excédent de financement de.....31 688,59 €

DECIDE, d'affecter le résultat d'exploitation comme suit au Budget 2021 :

Résultat reporté en Fonctionnement (002).....62 297,67 €
 Excédent d'investissement reporté (001).....123 288,59 €

Section Fonctionnement :**SECTION FONCTIONNEMENT DEPENSES**

		Opérations réelles	Opération d'ordre	TOTAL
11	Charges à caractère général	159 897,00		159 897,00
12	Charges de personnel	160 630,00		160 630,00
65	Autres charges de gestion courante	38 860,00		38 860,00
66	Charges financières	1 922,00		1 922,00
23	Virement section investissement		20 000,00	20 000,00
Dépenses de fonctionnement – Total		361 309,00	20 000,00	381 309,00

SECTION FONCTIONNEMENT RECETTES

		Opérations réelles	Opération d'ordre	TOTAL
70	Produits de services	16 821,00		16 821,00
73	Impôts et taxes	137 854,00		137 854,00
74	Dotations et participations	145 650,00		145 650,00
75	Autres produits de gestion courante	18 187,00		18 187,00
77	Produits exceptionnels	500,00		500,00
2	Résultat reporté	62 297,00		62 297,00
Recettes de fonctionnement – Total		381 309,00		381 309,00

Section Investissement :

SECTION INVESTISSEMENT DEPENSES

		Restes à réaliser	Nouvelle proposition	Vote du CM
1641	Emprunt		17 834,00 €	17 834,00 €
165	Remboursement caution	900,00 €	700,00 €	1 600,00 €
TOTAL DEPENSES FINANCIERES		900,00 €	18 534,00 €	19 434,00 €
2116	Cimetiere	1 000,00 €	1 000,00 €	2 000,00 €
212	Agencement terrain	3 000,00 €		3 000,00 €
2131	Bâtiments	15 000,00 €	3 000,00 €	18 000,00 €
2132	Appartements communaux	3 000,00 €	1 000,00 €	4 000,00 €
2135	Accessibilité- Aménagement	2 000,00 €	3 000,00 €	5 000,00 €
2151	Voirie	50 000,00 €	25 000,00 €	75 000,00 €
2158	Adressage voies		2 000,00 €	2 000,00 €
2158	Matériel et Outillage Technique	5 000,00 €		5 000,00 €
2181	Aménagement RD	7 000,00 €	18 300,00 €	25 300,00 €
2183	Matériel Bureau Informatique	1 700,00 €	8 300,00 €	10 000,00 €
2188	Autres immobilisations	3 000,00 €		3 000,00 €
TOTAL DEPENSES D'EQUIPEMENT		90 700,00 €	61 600,00 €	152 300,00 €
TOTAL GENERAL DES DEPENSES		91 600,00 €	80 134,00 €	171 734,00 €

SECTION INVESTISSEMENT RECETTES

		Reste à réaliser	Nouvelle proposition	Vote du CM
1	Excédent Investissement Reporté		123 289,00 €	123 289,00 €
1068	Excédent fonctionnement Capitalisé			
10222	FCTVA		3 380,00 €	3 380,00 €
165	Encaissement cautions		1 600,00 €	1 600,00 €
10226	Taxe Aménagement		500,00 €	500,00 €
21	Virement du Fonctionnement		20 000,00 €	20 000,00 €
Total			148 769,00 €	148 769,00 €
164	Emprunt d'équilibre		22 965,00 €	22 965,00 €
Total			22 965,00 €	22 965,00 €
TOTAL GENERAL DES RECETTES			171 734,00 €	171 734,00 €

Après en avoir délibéré par 7 voix pour et 4 abstentions, le Conseil Municipal vote le Budget Primitif Commune pour 2021.

Assainissement

Le Conseil Municipal statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2020, constatant que le Compte Administratif faisait apparaître :

- un excédent de fonctionnement cumulé de.....	2 041,06 €
- un excédent d'investissement de.....	46 445,00 €
- un déficit des restes à réaliser de.....	0,00 €
- soit un excédent de financement de.....	46 445,00 €

DECIDE, d'affecter le résultat d'exploitation comme suit au Budget 2021 :

Résultat reporté en Fonctionnement (002).....	2 041,06 €
Excédent d'investissement reporté (001).....	46 445,00 €

Section Fonctionnement :

SECTION FONCTIONNEMENT DEPENSES

		Opérations réelles	TOTAL
11	Charges à caractère général	15 384,00	15 384,00
42	Opération d'ordre de transfert	200 00	200 00
Dépenses de fonctionnement – Total		15 584,00	15 584,00

SECTION FONCTIONNEMENT RECETTES

		Opérations réelles	TOTAL
70	Produits de services	7 800,00	7 800 00
74	Dotations et participations	1 600,00	1 600 00
748	Subvention d'exploitation	4 143,00	4 143 00
2	Excédent fonctionnement	2 041 00	2 041 00
Recettes de fonctionnement – Total		15 584,00	15 584,00

Section Investissement :

SECTION INVESTISSEMENT DEPENSES

		Restes à réaliser	Nouvelle proposition	Vote du CM
203	Etudes travaux lagune			
213	Travaux Lagune		250 000,00 €	250 000,00 €
TOTAL GENERAL DES DEPENSES			250 000,00 €	250 000,00 €

SECTION INVESTISSEMENT RECETTES

		Reste à réaliser	Nouvelle proposition	Vote du CM
1	Excédent Investissement Reporté		46 445 00 €	46 445 00 €
40	Opération d'ordre de transferts		200 00 €	200 00 €
164	Emprunt		203 355,00 €	203 355,00 €
TOTAL GENERAL DES RECETTES			250 000,00 €	250 000,00 €

Après en avoir délibéré par 11 voix pour, le Conseil Municipal vote le Budget Primitif Assainissement pour 2021.

VOTE DES TAUX D'IMPOSITION DES TAXES DIRECTES LOCALES 2021

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que le montant du taux de la Taxe Foncière sur le Bâti (TFB) doit être modifié.

La part communale de la TFB ne change pas, elle reste à 20,69 %. Il faut y ajouter la part départementale de la TFB (calculée sur 2017) transféré à la commune, soit 33,85 %. Le nouveau taux de la TFB s'élève donc à $20,69 + 33,85 = 54,54$ %.

Le taux de la Taxe Foncière Non Bâti (TFNB) reste à 64,56 %

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide pour l'exercice 2021, d'appliquer les taux suivants, à l'unanimité des membres présents :

Taxe foncière sur les propriétés bâties : 54,54 %
Taxe foncière sur les propriétés non bâties : 64,56 %

RENOUVELLEMENT CDD DE MME ANNIE RODRIGUEZ

Monsieur le Maire expose que Mme Marie-Anne BONNAFOUX a pris sa retraite au 1^{er} avril 2021. La vacance de poste de secrétaire de mairie n'ayant été publiée que le 26 mars 2021, Mme Annie RODRIGUEZ va bénéficier d'un Contrat d'Accroissement Temporaire d'Activités (CATA) pendant deux mois, sur l'emploi non permanent d'Adjoint Administratif relevant de la catégorie C, échelon 1, indice Brut 354, Majoré 330.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré par 11 voix pour autorise Monsieur le Maire à renouveler le contrat de Mme RODRIGUEZ et ouvrir les crédits nécessaire au paiement de l'agent contractuel.

PERMIS DE CONSTRUIRE D'UN HANGAR PHOTOVOLTAÏQUE

Monsieur le Maire explique que suite au refus du service urbanisme de la C.C.L.G. d'accorder le permis de construire d'un hangar photovoltaïque à Mr Jean-Jacques POLES domicilié à « Lombard » 32500 La Sauvetat, lui-même et Mme Françoise POLES 1ère adjointe, souhaitent se dessaisir du dossier.

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal d'accorder la délégation de signature à Mme Michèle CASTELL-LLEVOT (2ème adjointe) afin de signer tous les documents se rapportant à ce dossier.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré par 9 voix pour (Mr POLES Claude et Mme POLES Françoise ne participant pas au vote) donne son accord pour que Mme CASTELL-LLEVOT signe les documents relatifs à ce permis de construire.

PROJET « SOCLE NUMERIQUE POUR L'ECOLE »

Monsieur le Maire donne la parole à Mme Marie SEUBE pour présenter ce projet mis en place par l'Education Nationale pour la prochaine rentrée scolaire.

Mesdames Marie SEUBE et Françoise POLES ont reçu Mme DULAURIE, directrice de l'école, afin qu'elle leur présente ce projet.

A la suite de cette rencontre, la commission scolaire s'est réunie (Marie SEUBE, Benjamin CONSTANT, Françoise POLES) afin d'étudier le dépôt de candidature de l'école.

Avec l'aide de Mr VERARDO, conseiller pédagogique informatique auprès de l'Inspection Académique du Gers, nous avons transmis le dossier auprès des services compétents.

Si l'école de La Sauvetat (2 classes primaires) est éligible à ce projet, la commission scolaire se réunira à nouveau pour le finaliser.

Le projet « socle numérique pour l'école » sera financé par l'Education Nationale à hauteur de 70 % TTC, le reste à payer étant à la charge de la commune.

Le matériel du socle numérique comprend 8 ordinateurs (enfant) + 8 souris, 1 ordinateur (adulte), 2 micros et 1 appareil photo numérique.

VOTE DE CONFIANCE

Monsieur le Maire propose un vote de confiance à bulletin secret.

La discussion s'engage autour de ce sujet. Un grand nombre de conseillers municipaux ne souhaitent pas participer à ce vote. Après un tour de table, l'idée est abandonnée.

QUESTIONS DIVERSES

Monsieur Alain VIDAL-GUILLAMOT signale quelques incivilités dans le village.

Madame Françoise POLES informe le Conseil Municipal de la mise en place d'une pétition organisée par Mme Sandrine SOULES, notre épicière, concernant le point poste fermé depuis 6 mois.

Cette pétition est à signer à l'épicerie. Nous contacterons également les personnes qui sont dans l'impossibilité de se déplacer.

La séance est levée à 23 h 40.